



Société des Mines de Phosphates  
SOMIPHOS Spa. Filiale du Groupe SONAREM  
Complexe Minier de Djebel Onk

**BIR EL ATER LE : 25/11/2025**

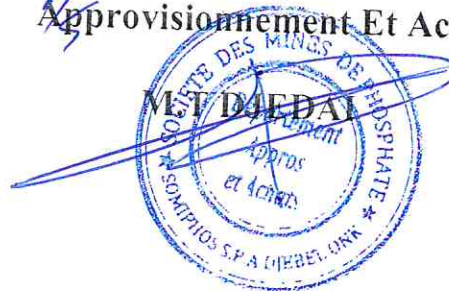
<b>Complexe Minier De Djebel Onk Bir El Ater</b>		<b>Fournisseur</b>
<b>Demande de prix N°</b>	25/140 P195/2025/MT.D	
<b>Nombre de pages :</b>	05	
<b>Affaire suivie par :</b>	DJEDAI M TAHAR	
<b>Pour :</b>	Niveleuse KOMATSU GD661A- N° de serie : 10551	

Monsieur,

Le Complexe Minier invite ses fournisseurs à présenter leur meilleure offre technique et financière pour répondre aux besoins décrits dans la demande de prix, selon les instructions du document de consultation **ci-joint**. Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

N° Poste	Désignations et spécifications techniques	Unité	Qtés
01	Réparation système de freinage (tambour de frein)  Nb : visite sur site exigée	U	01

**Le Chef Département  
Approvisionnement Et Achats**



**Document de Consultation (DDC)**  
**Demande de Prix N° 25/140 P195/2025/MT.D**

### 1. Modalités de Soumission des Offres

Les offres doivent être transmises au plus tard le : **14/12/2025 à 11h00**, par l'un des moyens suivants :

- Par e-mail : [appros.cmdo.somiphos@gmail.com](mailto:appros.cmdo.somiphos@gmail.com)

- Sous pli fermé anonyme portant la mention :

**À n'ouvrir que par la C.O.P.E.O.**

À déposer à l'adresse suivante :

**Secrétariat de la Direction du Complexe Minier, sis à la cité 06 Mai, Bir El Ater 12200.**

✓ Chaque offre doit obligatoirement comprendre deux volets distincts dans le même envoi (e-mail ou pli) :

- Une Offre Technique

- Une Offre Financière

### 2. Demande de Clarifications

Toute demande de précision doit être adressée **au plus tard dix (10) jours** avant la date limite de dépôt des offres, par :

- Télé/Fax : 037 64 37 36

- E-mail : [dmt.somiphos@gmail.com](mailto:dmt.somiphos@gmail.com)

### 3. Obligations Administratives et Documents à Fournir

Les offres doivent impérativement :

- Mentionner le **numéro de la présente demande de prix**

- Indiquer les **informations fiscales** du soumissionnaire :

- Registre de Commerce

- Numéro d'Identification Fiscale (NIF)

- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

- Numéro d'Imposition !



## 4. Conditions Générales de Soumission

### 4.1 Validité des Offres

Durée minimale exigée : **trente (30) jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

### 4.2 Conditions de Paiement

**Paiement à terme différé de quarante (40) jours**, après réception conforme et acceptation des produits ou services.

### 4.3 Conditions de Livraison

- Tous les prix doivent être **exprimés en dinar algérien** et **inclure tous les frais annexes**(transport, manutention, etc.).
- **Aucune révision de prix** ne sera acceptée après soumission de l'offre.
- La livraison est **obligatoire sur site client à Bir El Ater**.
- En cas d'exclusion des frais de transport ou d'impossibilité de livraison sur site, **une remise équivalente sera négociée**.

### 4.4 Délai de Livraison ou d'Exécution

Le fournisseur doit **préciser clairement** dans son offre le **délai de livraison** des pièces de rechange ou d'exécution du service proposé.

### 4.5 Garantie

Le fournisseur doit **indiquer la durée exacte de garantie**, exprimée en mois ou heures d'utilisation, couvrant **les défauts de fabrication et dysfonctionnements éventuels**.

## 5. Critères d'Évaluation des Offres

L'attribution des commandes se fera sur la base d'une **évaluation globale** prenant en compte les critères suivants :

### 5.1 Qualité Technique

Les produits ou services doivent respecter les spécifications, être **fiables, durables** et adaptés à l'usage prévu.



## 5.2 Disponibilité Immédiate

En cas d'urgence (selon appréciation de la commission), priorité aux offres disponibles immédiatement pour éviter tout retard.

## 5.3 Adaptation aux Besoins Opérationnels

Une solution plus coûteuse peut être retenue si elle garantit la continuité des opérations.

## 5.4 Rapport Qualité/Prix Global

L'évaluation intègre tous les coûts, y compris ceux liés à une éventuelle indisponibilité.

## 5.5 Garantie et Service Après-Vente

Seront pris en compte : la qualité et la durée de la garantie, la réactivité en cas de problème et la disponibilité des pièces de rechange.

## 6. Cas d'Exclusion des Offres

Sont exclues sans examen les offres :

- Incomplètes ou hors délai
- Sans documents administratifs exigés
- Sans délai de livraison ou de garantie précisé
- Non conformes aux spécifications techniques
- Avec prix non exprimés en dinar algérien ou non fermes
- Présentant un délai incompatible avec les besoins du client

## 7. Conditions Générales de Consultation

### 7.1 Réception des Produits ou Services

Les produits ou services doivent répondre aux exigences techniques.

Des **tests de conformité** seront effectués à la réception. En cas de non-conformité ou de défaut, **des réserves écrites** peuvent être émises, pouvant entraîner un **rejet partiel ou total de la commande sans compensation**.



## 7.2 Pénalité de Retard

Taux : 0,5 % du montant total HT par jour de retard, plafonné à 10 %.  
Cette pénalité est sans préjudice des autres recours (résiliation, indemnisation...).

~~1/3~~ Le Chef Département  
Approvisionnement Et Achats

